

**Potasse Caustique**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017

Page 1 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**SECTION 1: IDENTIFICATION**

**Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**

: **Potasse Caustique**

**Code(s) du produit** : CA400-45

**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**

: Réactif; Intermédiaire chimique  
Restrictions d'emploi recommandées Aucun à notre connaissance.

**Famille chimique** : Mélange alcalin.

**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:**

**Anchem Sales**

120 Stronach Crescent  
London, ON, Canada N5V 3A1  
No. de téléphone du fournisseur

: (519)-451-1614

**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:**

Consulter le fournisseur.

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: (613) 996-6666 (CANUTEC)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification du produit chimique**

Liquide transparent incolore. Inodore.

Dangers les plus importants: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

**Classification de risque:**

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1

Toxicité aiguë, Oral(e) - Catégorie 4

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B

Domage/irritation de l'œil - Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3 (Irritation respiratoire)

**Éléments d'étiquetage**

*Pictogramme (s) de danger*



*Mot indicateur*

DANGER!

*Mentions de danger*

H290: Peut être corrosif pour les métaux.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

## Potasse Caustique

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017

Page 2 de 13

# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Conseils de prudence

P260: Ne pas respirer les buées.  
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280: Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P264: Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.  
P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante.  
P405: Garder sous clef.  
P403: Stocker dans un endroit bien ventilé.  
P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501: Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

### Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser et assécher la peau, entraînant inconfort et dermatite.

Informations écologiques:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Solution

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
hydroxyde de potassium	Hydrate de potassium	1310-58-3	45.00
Chlorure de sodium	Sel	7647-14-5	<1%

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins

#### Ingestion

: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Appeler un médecin.

## Potasse Caustique

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017

Page 3 de 13

### FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Inhalation* : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Appeler un médecin.
- Contact avec la peau* : Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau sous un faible débit d'eau courante pendant au moins 20 minutes. Ne pas frotter la région affectée par le contact. Appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux* : Porter un équipement de protection approprié. Protéger l'oeil intact. En cas de contact oculaire, rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si des verres de contact sont présents, NE PAS retarder le rinçage ou enlever les verres de contact avant que le rinçage soit fait. Appeler un médecin.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut causer des brûlures graves aux muqueuses du tube digestif. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des vomissements, des brûlures, des perforations et des saignements. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une grave douleur, la vision floue, des rougeurs et des brûlures par corrosion. Le contact direct risque de produire des brûlures chimiques, des lésions de la cornée et possiblement la cécité. Provoque des brûlures de la peau. Symptômes peuvent inclure rougeurs, cloques, douleurs et œdème. Le contact direct avec la peau risque de causer des brûlures de la peau, des ulcérations profondes et possiblement des cicatrices. Peut irriter les voies respiratoires. Risque de causer une grave irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Les symptômes peuvent inclure la toux, de l'essoufflement et éventuellement une insuffisance respiratoire sévère. L'œdème pulmonaire pourrait en être la conséquence (accumulation de fluide). Symptômes d'œdème pulmonaire (douleurs à la poitrine, souffle court), peuvent être à retardement. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser et assécher la peau, entraînant inconfort et dermatite.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Provoque des brûlures chimiques. Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### *Agents extincteurs appropriés*

- : Mousse résistant à l'alcool  
Utiliser l'eau avec précaution.  
Le contact avec l'eau va générer une chaleur considérable.  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

##### *Agents extincteurs inappropriés*

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Ininflammable.  
La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.  
Le contact avec la plupart des métaux va générer de l'hydrogène gazeux inflammable.  
Le contact avec l'eau va générer une chaleur considérable.

#### Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Ininflammable.

#### Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de potassium

#### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

*Équipement de protection pour les pompiers*

**Potasse Caustique**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017

Page 4 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Des vêtements de protection contre les produits chimiques (tel que combinaison contre les projections de produits chimiques ) et un appareil respiratoire autonome à pression positive (approuvé par NIOSH ou équivalent) peuvent être nécessaires.

*Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie*

- : Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- : Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

- : Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infilte dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant, inerte et non-combustible (comme par exemple du sable). Placer dans des contenants propres, secs et étiquetés. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.

**Méthodes spéciales d'intervention antidéversement**

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802). (RQ) Quantité rapportable EPA/CERCLA: hydroxyde de potassium (1000 lbs / 454 kg)

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation. Garder uniquement dans son contenant d'origine. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. En cas de dilution, toujours ajouter le produit à l'eau. Ne jamais ajouter l'eau au produit. Lors de la préparation ou de la dilution, toujours ajouter le liquide à l'eau en procédant lentement et en remuant sans arrêt.

**Potasse Caustique**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017

Page 5 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**Conditions d'un stockage sûr**

- : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart d'une chaleur excessive, des flammes nues, des étincelles ou autres sources possibles d'inflammation. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Stocker à: 15-48.8°C (60-120°F). Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Défense de fumer. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits.

**Substances incompatibles** : Acides; Matières organiques; Métaux (par exemple. Aluminium, laiton, cuivre); Eau; Phosphore

**SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

<u>Limites d'exposition:</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
hydroxyde de potassium	2 mg/m <sup>3</sup> (Plafond)	P/D	2 mg/m <sup>3</sup> (Plafond) (limite finale)	P/D
Chlorure de sodium	P/D	P/D	P/D	P/D

**Contrôles de l'exposition**

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

- : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Utiliser un système de ventilation à la source résistant à la corrosion. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

**Protection respiratoire**

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**Protection de la peau**

- : Porter des gants/des vêtements de protection. Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter des vêtements imperméables afin d'éviter le contact avec la peau. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), bottes, tabliers et manchettes pour empêcher un contact prolongé ou répété avec la peau.

**Protection des yeux/du visage**

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Le port de lunettes à coques est exigé lors de la manipulation de ce produit. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

**Autre équipement de protection**

**Potasse Caustique**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017

Page 6 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

: Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Apparence** : Eau blanche liquide.

**Odeur** : Inodore.

**Seuil olfactif** : P/D

**pH** : >14

**Point de fusion/point de congélation**

: P/D

**Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition**

: P/D

**Point d'éclair** : S/O

**Point d'éclair, méthode** : S/O

**Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)**

: >Water

**inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.

**Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)**

: Non applicable.

**Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)**

: Non applicable.

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

**Propriétés explosives** : Non-explosif

**Tension de vapeur** : 2 mmHg @ 20°C

**Densité de vapeur** : Pas disponible.

**Densité relative / Poids spécifique**

: 1.450

**Solubilité dans l'eau** : soluble

**Autres solubilité(s)** : P/D

**Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile**

: Non applicable.

**Température d'auto-inflammation**

: Non applicable.

**Température de décomposition**

: P/D

**Viscosité** : P/D

**Matières volatiles (% en poids)**

: 50%

**Composés organiques volatils (COV)**

: P/D

**Potasse Caustique**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017

Page 7 de 13

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Pression absolue du récipient**

: S/O

**Distance de projection de la flamme**

: P/D

**Autres observations physiques/chimiques**

: Aucun renseignements supplémentaires.

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** : N'est normalement pas réactif. Corrosif(ve) au contact avec des métaux Le contact avec la plupart des métaux va générer de l'hydrogène gazeux inflammable. Peut réagir avec l'eau et produire de la chaleur. Le produit peut absorber le dioxyde de carbone dans l'air et produire du carbonate de potassium.

**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.

**Risque de réactions dangereuses**

: Aucun prévu, lorsqu'utilisé comme prévu. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**Conditions à éviter**

: Tenir à l'écart d'une chaleur excessive, des flammes nues, des étincelles ou autres sources possibles d'inflammation. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

**Matériaux incompatibles**

: Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.

**Produits de décomposition dangereux**

: Voir Section 5 (Mesures de lutte contre l'incendie).

### SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Information sur les voies d'exposition probables:**

**Voies d'entrée - inhalation** : OUI

**Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI

**Voies d'entrée - ingestion** : OUI

**Voies d'exposition - absorption cutanée**

: OUI

**EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:**

**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

*Signes et symptômes - Inhalation*

: Peut irriter les voies respiratoires. Risque de causer une grave irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Les symptômes peuvent inclure la toux, de l'essoufflement et éventuellement une insuffisance respiratoire sévère. L'oedème pulmonaire pourrait en être la conséquence (accumulation de fluide). Symptômes d'oedème pulmonaire (douleurs à la poitrine, souffle court), peuvent être à retardement.

*Signes et symptômes - ingestion*

: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut causer des brûlures graves aux muqueuses du tube digestif. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des vomissements, des brûlures, des perforations et des saignements.

*Signes et symptômes - peau* : Provoque des brûlures de la peau. Symptômes peuvent inclure rougeurs, cloques, douleurs et oedème. Le contact direct avec la peau risque de causer des brûlures de la peau, des ulcérations profondes et possiblement des cicatrices.

**Potasse Caustique**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017

Page 8 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**Signes et symptômes - yeux** : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une grave douleur, la vision floue, des rougeurs et des brûlures par corrosion. Le contact direct risque de produire des brûlures chimiques, des lésions de la cornée et possiblement la cécité.

**Risque d'effets chroniques sur la santé**

: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser et assécher la peau, entraînant inconfort et dermatite.

**Mutagénicité**

: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

**Cancérogénicité**

: Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

**Effets sur la reproduction & Tératogénicité**

: N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.

**Sensibilisation à la matière**

: N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

**Effets spécifiques sur organes cibles**

: Organes cibles Yeux, peau, système respiratoire et système digestif.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3  
Peut irriter les voies respiratoires.

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Maladies aggravées par une surexposition**

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

**Substances synergiques**

: Pas d'information disponible.

**Données toxicologiques**

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:

ETA orale =455 mg/kg

ETA cutanée= 2800.00 mg/kg

<b>Nom chimique</b>	<b>CL50(4hr) inh, rat</b>	<b>DL50</b>	
		<b>(Oral, rat)</b>	<b>(cutané, lapin)</b>
hydroxyde de potassium	P/D	205 mg/kg	> 1260 mg/kg
Chlorure de sodium	10500 mg/m <sup>3</sup>	3000 mg/kg	>10000mg/kg

**Autres dangers toxicologiques importants**

: Aucun rapporté par le fabricant.

**SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

: La toxicité est principalement associée au pH. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Voir les tableaux suivants pour les données sur l'écotoxicité de la substance.

**Potasse Caustique**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017

Page 9 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**Données Écotoxicité:**

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
hydroxyde de potassium	1310-58-3	80 mg/L (Guppy sauvage)	P/D	Aucun(e).
Chlorure de sodium	7647-14-5	5480mg/L Crapet arlequin	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
hydroxyde de potassium	1310-58-3	56 mg/L Ceriodaphnia (puce d'eau)	P/D	Aucun(e).
Chlorure de sodium	7647-14-5	4136mg/L (daphnie magna)	314mg/L (daphnie magna)	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
hydroxyde de potassium	1310-58-3	P/D	P/D	Aucun(e).
Chlorure de sodium	7647-14-5	P/D	P/D	Aucun(e).

**Persistance et dégradabilité**

: La biodégradation n'est pas applicable aux substances inorganiques.

**Potentiel de bioaccumulation**

: Pas d'information disponible. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
hydroxyde de potassium (CAS 1310-58-3)	S/O	S/O
Chlorure de sodium (CAS 7647-14-5)	S/O	no bioaccumulation

**Mobilité dans le sol** : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

**SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

**Manipulation en vue de l'élimination**

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Potasse Caustique**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017

Page 10 de 13





**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**Méthodes d'élimination** : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

**RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)**

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	UN1814	Potassium hydroxide, solution	8	II	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires					
Canada (TMD)	UN1814	POTASSIUM HYDROXIDE, SOLUTION	8	II	
Canada (TMD) Informations supplémentaires					
ICAO/IATA	UN1814	Potassium hydroxide solution	8	II	
ICAO/IATA Informations supplémentaires					
IMDG	UN1814	POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION	8	II	
IMDG Informations supplémentaires					

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

: Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage.

**Dangers pour l'environnement**

**Potasse Caustique**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017

Page 11 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

: Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

: Ces informations ne sont pas disponibles.

**SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**

**Renseignement fédéral É.-U. :**

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
hydroxyde de potassium	1310-58-3	Oui	1000 lb/ 454 kg	Aucun.	Non	No
Chlorure de sodium	7647-14-5	Oui	P/D	P/D	Non	No

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Danger immédiat (aigu) pour la santé. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

**Lois É.-U. "State Right to Know":**

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
hydroxyde de potassium	1310-58-3	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Chlorure de sodium	7647-14-5	Non	P/D	No	No	No	No	No	No

**Canadian Information:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

**Renseignement international:**

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECs	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
hydroxyde de potassium	1310-58-3	215-181-3	Présent	Présent	(1)-369	KE-29139	Présent	HSR001546
Chlorure de sodium	7647-14-5	231-598-3	Present	Présent	(1)-236	KE-31387	Present	HSR002722

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

**Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
AICS: inventaire australien des Substances Chimiques

**Potasse Caustique**

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017

Page 12 de 13

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CA: California  
CAS: Chemical Abstract Services  
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980  
CFR: Code of Federal Regulations  
ACNOR: Association canadienne de normalisation  
DOT: Department of Transportation  
CE50: Concentration effective 50%.  
EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes  
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques  
EPA: Environmental Protection Agency  
HSDB: Hazardous Substances Data Bank  
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
IATA: International Air Transport Association  
IBC: Conteneur pour vrac  
ICAO: International Civil Aviation Organisation  
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes  
Inh: Inhalation  
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses  
La COI : inventaire de produits chimiques  
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire  
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste  
CL: Concentration létale  
DL: Dose létale  
MA: Massachusetts  
MN: Minnesota  
S/O: Sans objet  
P/D: Pas disponible  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
NJ: New Jersey  
NOEC: Concentration sans effet observé  
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PA: Pennsylvania  
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques  
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act  
RI: Rhode Island  
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act  
FDS: Fiche de données de sécurité / Material Safety Data Sheet  
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
TSCA: Toxic Substance Control Act  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

**Références**

- : 1. ACGIH, valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques et agents physiques et indices d'exposition biologiques pour 2016.  
2. Monographes du Centre International De Recherche sur le Cancer, recherché 2016.  
3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, CCIInfoWeb bases de données, 2016 (CHEMpendium, RTECS, HSDB).  
4. Fiches signalétiques du fabricant.  
5. Liste des listes US EPA Title III - version 2016  
6. Liste de la Proposition 65 de l'État de Californie - version 2016  
7. OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2016.

**Potasse Caustique**

**Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 01/06/2017**

Page 13 de 13

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 01/06/2017

**Autres considérations spéciales pour une manipulation**

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p><b><u>Préparée pour:</u></b> 120 Stronach Crescent London, ON N5V 3A1 Telephone: (519)-451-1614 <a href="http://www.anchemsales.com">www.anchemsales.com</a></p>	
<p><b><u>Préparée par:</u></b> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

**DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Anchem Sales et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Anchem Sales n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Anchem Sales.

**FIN DU DOCUMENT**